

Le Guide de l'éco-pêcheur

Qu'est ce qu'un éco-pêcheur ?

Le territoire du Rhône et de la Métropole de Lyon abrite de nombreux milieux aquatiques (rivières, fleuves, lacs, étangs...). Cette diversité, qui fait la richesse de notre patrimoine et le bonheur des pêcheurs, est soumise à de nombreuses menaces: pollution, incivilité, changement climatique... Face à ces dangers pour la ressource en eau, le pêcheur ne peut pas rester un simple usager, il doit être le gardien de ce patrimoine: **un éco-pêcheur!**



Au-delà de l'investissement financier de sa carte de pêche, dont la moitié est consacrée à la préservation et la restauration des milieux, un éco-pêcheur est respectueux de l'environnement, du milieu aquatique et des espèces qui le peuplent. Pour être un véritable éco-pêcheur, il suffit de suivre les quelques principes simples (mais fondamentaux!) présentés dans ce livret.

Si vous vous reconnaissez dans la description qui va suivre : Félicitations ! Vous êtes un éco-pêcheur.

Si non, vous avez maintenant toutes les cartes en main pour devenir un pêcheur irréprochable !

Gestion des déchets

Comme beaucoup d'activités, la pêche peut générer quelques déchets (fils cassés, boite d'appats vides...). Bien évidemment, ces éléments ne peuvent pas rester sur place! Non seulement ils dégradent la beauté du site mais ils peuvent également être dangereux pour la faune sauvage.



Le saviez-vous ?



Du fil de pêche en nylon 1 à 5 ans



Un sachet d'amorce 400 ans

Temps de dégradation

Un hameçon quelques mois à quelques années (selon matériaux)



Une boite plastique ou de conserve (maïs, asticots, vers,...)

100 à 500 ans

Les gestes de l'éco-pêcheur

Ramasser ses déchets

Afin de préserver la beauté de son lieu de pêche et de protéger la faune, l'écopêcheur prévoira toujours un sac pour ramasser ses déchets.

Ramasser les déchets laissés par nos prédécesseurs

Tous les usagers n'ont pas le même respect de l'environnement. Pour une nature préservée, il faut parfois se résoudre à réparer les erreurs des autres. Pour cela, l'éco-pêcheur n'hésitera pas à ramasser les déchets qui jalonnent son chemin, même s'ils ne sont pas les siens.

Récupérer ses mégots et chewing-gum

Un mégot mettra plus de 2 ans à se dégrader dans la nature et un chewinggum près de 5 ans. Une éco-pêcheur utilise un cendrier de poche pour les jeter à la maison.

Ne jamais laisser de fil de pêche

L'éco-pêcheur récupère tous les fils de pêche pour les mettre à la poubelle. Même quelques centimètres peuvent devenir un piège invisible et mortel pour la faune.

Ils agissent sur leur territoire

Les berges de l'Yzeron sont idéales pour se promener. Dans le cadre des projets nature, de nombreux sentiers ont été aménagés, comme le sentier des galets voyageurs qui permet de traverser les communes de Francheville et Craponne en longeant les bords de la rivière. C'est un lieu agréable que de nombreux usagers sont amenés à partager (promeneurs, pêcheurs...). Il est donc important que chacun veille à le laisser aussi propre que possible.







Respect des espèces et du milieu aquatique

Tous les pêcheurs connaissent la date d'ouverture de la pêche ainsi que les tailles de capture de certains poissons. Loin d'être arbitraires, ces règles ont pour objectif de protéger certaines espèces clés. L'éco-pêcheur comprend ces règles et leurs raisons d'être. Ainsi, il peut orienter ses actions afin de respecter les besoins des poissons.



Fermeture de la pêche

Certaines espèces comme le brochet ou la truite sont particulièrement prisées des pêcheurs. Pour permettre à leur population de se renouveler, il faut leur accorder un peu de tranquillité durant leurs périodes de reproduction.

Taille de capture

Ici aussi, il s'agit de favoriser la reproduction des poissons, en interdisant la conservation des poissons trop petits, c'est-à-dire les poissons n'ayant pas eu le temps de se reproduire.

Dans certains secteurs du département du Rhône, une nouvelle mesure est testée : la fenêtre de capture. Il s'agit de protéger à la fois les petits poissons mais également les très gros spécimens qui sont les meilleurs reproducteurs.

Limiter le nombre de prise

Afin de préserver les populations de poissons et pour que chaque pêcheur puisse en profiter, il convient de limiter le nombre de poissons conservés. Les autres peuvent être remis à l'eau pour continuer à grandir!

Les gestes de l'éco-pêcheur

Respecter de la réglementation

Fermeture, nombre et taille de capture, zone de no-kill, réserve...

Ne pas marcher dans la rivière durant la période de frai

Pour ne pas marcher sur les sites de ponte.

Se mouiller les mains avant de manipuler un poisson

Pour ne pas enlever son mucus protecteur et lui éviter blessures et maladies.

Remettre rapidement le poisson à l'eau

Réduire le temps hors de l'eau , c'est garantir son retour au milieu naturel dans les meilleures dispositions.

Ne pas transporter d'espèces invasives, ne pas s'en servir de vif.

Afin qu'elles ne colonisent pas de nouveaux sites au détriment de nos espèces autochtones

Désinfecter son matériel

Pour limiter la propagation de certaines maladies (ex : peste de l'écrevisse...)

lls agissent sur leur territoire

Le ruisseau des Planches est l'un des derniers bastions de l'écrevisse à pieds blancs sur la Métropole de Lyon. Espèce indicatrice de la bonne qualité des cours d'eau, elle subit de nombreuses menaces qui fragilisent sa population (perte d'habitat, sécheresse, pollution, présence de l'écrevisse américaine...). Il est donc essentiel de la protéger en veillant au respect de son habitat et à l'application des mesures réglementaires existantes.







Respect de la biodiversité

Lors de ses excursions, le pêcheur est amené à rencontrer plusieurs espèces qui ne sont pas que des poissons. Insectes, oiseaux, mammifères, plantes... Les habitants de la rivière sont variés, certains peuvent être importunés par notre passage. L'éco-pêcheur veillera à se faire aussi discret que possible, ce qui du reste lui apportera plus de touches!



Le saviez-vous ?

Nos milieux aquatiques abritent de nombreuses espèces protégées. Pour ces espèces, nous devons redoubler de vigilance.

Voici quelques exemples de celles que vous pourriez rencontrer :



Ecrevisse à pieds blancs



Triton alpestre



Triton palmé



Grenouille verte



Crapaud commun



Cistude d'Europe



Couleuvre à collier

Les gestes de l'éco-pêcheur

Eviter de piétiner la végétation, ne pas la couper

Ce sont soit des plantes utiles à la rivière qu'il convient de préserver, soit des espèces invasives telles que la renouée du Japon qui irait coloniser de nouveaux sites en cas de coupe.

Respecter la tranquillité de la faune

Certaines périodes, comme la reproduction ou l'éducation des petits, sont des moments charnières dans le monde animal. Durant ces périodes, le pêcheur se fera encore plus discret que d'habitude afin de ne pas perturber la faune. Dans les espaces naturels sensibles, je laisse mon véhicule dans les lieux prévus pour le stationnement ou à l'extérieur du site.

Préserver les habitats

Une pierre immergée dans le cours d'eau peut être l'habitat de nombreuses espèces. Si l'éco-pêcheur est amené à bouger ces pierres, n'oubliez pas de les repositionner à l'identique pour ne pas perturber les petites bêtes qui y vivent.

Ils agissent sur leur territoire

Si vous vous êtes déjà promené sur les berges du Rhône aux alentours de la base nature de Grigny, vous aurez sans doute aperçu des panneaux interdisant l'accès à certaines plages. Cela est dû à la présence du Martin-pêcheur qui creuse son nid dans certaines berges. Il est important de respecter sa tranquilité. Pour cela, la consigne est simple : respectez les panneaux, n'allez pas sur la plage!





Pêcheur sentinelle

Très fréquemment dans la nature à la recherche de tranquillité, les pêcheurs sortent souvent des sentiers battus. Pour cette raison, ils sont souvent les premiers à remarquer les atteintes causées à l'environnement : apparition de décharges sauvages, déversement d'un polluant dans la rivière, forte mortalité des poissons, braconnage... L'éco-pêcheur a donc un rôle essentiel : celui de lanceur d'alerte.

Les gestes de l'éco-pêcheur

Signaler les atteintes à l'environnement

Le seul moyen de faire cesser une pollution et de limiter les dégâts est de la signaler dès que possible aux autorités compétentes.

Transmettre les bons gestes

En plus des techniques de pêche, l'éco-pêcheur transmet également les bons gestes à adopter dans la nature auprès des jeunes et des moins jeunes.

Ils agissent sur leur territoire

Dans le cadre du projet nature Yzeron, de nombreux enfants sont sensibilisés chaque année à la protection du milieu aquatique et à la préservation des espèces tout en partant à la découverte des rivières de leurs communes.









Comment signaler une pollution ?

Si lors d'une sortie, l'éco-pêcheur constate une atteinte au milieu naturel (présence de mousse dans l'eau, produit suspect, mortalité des poissons, décharge sauvage...), voici la marche à suivre pour la signaler :

Rassembler un maximum d'informations

- date et heure de la constatation
- nature du problème
- aspect de l'eau
- présence d'une odeur particulière
- mortalité piscicole
- photos et/ou vidéos

Contacter par ordre de priorité

- 1. L'Office français de la Biodiversité (OFB)
- 2. La gendarmerie ou police locale
- 3. L'Association de pêche locale (AAPPMA)
- 4. La Fédération départementale de pêche (FDAAPPMA69)

Utiliser l'application GEOPECHE 69

(après signalement aux autorités)

L'application GEOPECHE est une carte interactive de la pêche dans le département, elle permet de signaler les pollutions que vous constatez de manière claire et précise (localisation GPS).





Agir ensemble

Si chaque pêcheur peut agir individuellement, certaines actions nécessitent de s'unir :

- Ramassage de déchets à la suite d'une crue.
- Restauration de la continuité écologique de la rivière.
- Création d'habitats favorables aux poissons, restauration des berges...

Les moyens pour préserver et améliorer la rivière ne manquent pas. Derrière ces actions se cachent les bénévoles des Associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA).

Envie de faire vivre votre rivière?

Rejoignez-nous!

Ils agissent sur leur territoire

L' AAPPMA de Bessenay a entrepris d'effacer certains seuils présents sur la rivière Conan. Ces travaux, réalisés par les bénévoles de l'AAPPMA, ont permis de restaurer la continuité écologique du cours d'eau, notamment en permettant aux truites de rejoindre leurs zones de frai.





Découvrir c'est déjà agir!

Conception: FDAAPPMA 69 / service développement

Photos: FNPF/L.MADELON FDAAPPMA69

Illustrations: FNPF/V. NOWAKOSKI FDAAPPMA69 / J.GROSSON

2020



www.peche69.fr



